



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15^{eme}
Nom de site	31157	Numéro	T10528
Adresse du site	203, rue de la Convention	Hauteur	R+10 (37.65m)
Bailleur de l'immeuble	Copropriété privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 800 et 2600 MHz sur site existant 2G/3G/4G et réorientation de l'azimut 240 → 260° afin de diminuer son exposition		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/08/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/10/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	11/12/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 800/2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (800MHz , 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). Le 700Mhz sera également installé mais inactif. L'azimut 240° sera modifié vers l'azimut 260°. Le site sera orienté vers les azimuts 0, 120 et 260°.		
Distance des ouvrants	10m des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6 et 10°</i>
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 260° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

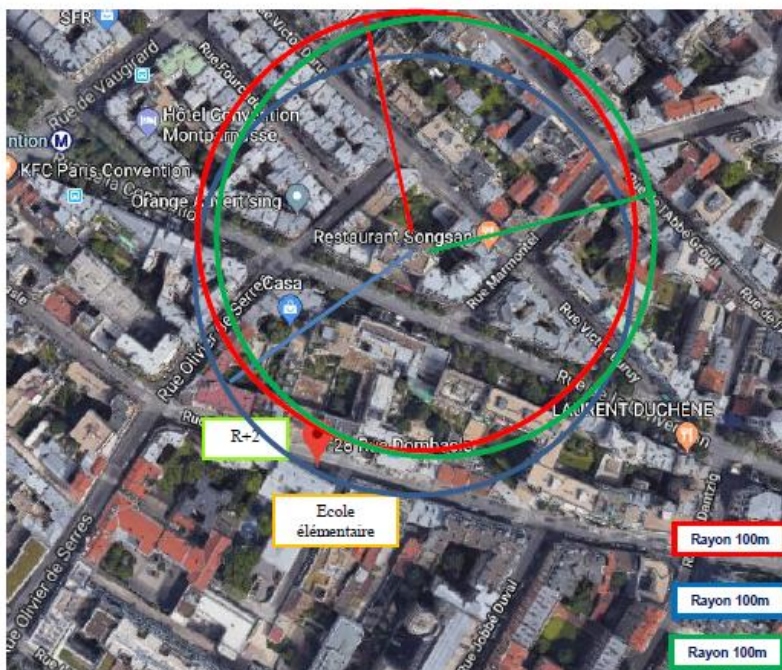
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes monobandes par 3 antennes Heptabandes de tailles identiques (2m). 3 autres antennes bibandes existantes de 1.50m resteront en place et seront rendus inactives.
Zone technique	Six nouveaux modules techniques supplémentaires de taille réduite de couleur gris seront installés à proximité des antennes sur un nouveau support et seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	42.14m

Date : Conformité du dossier

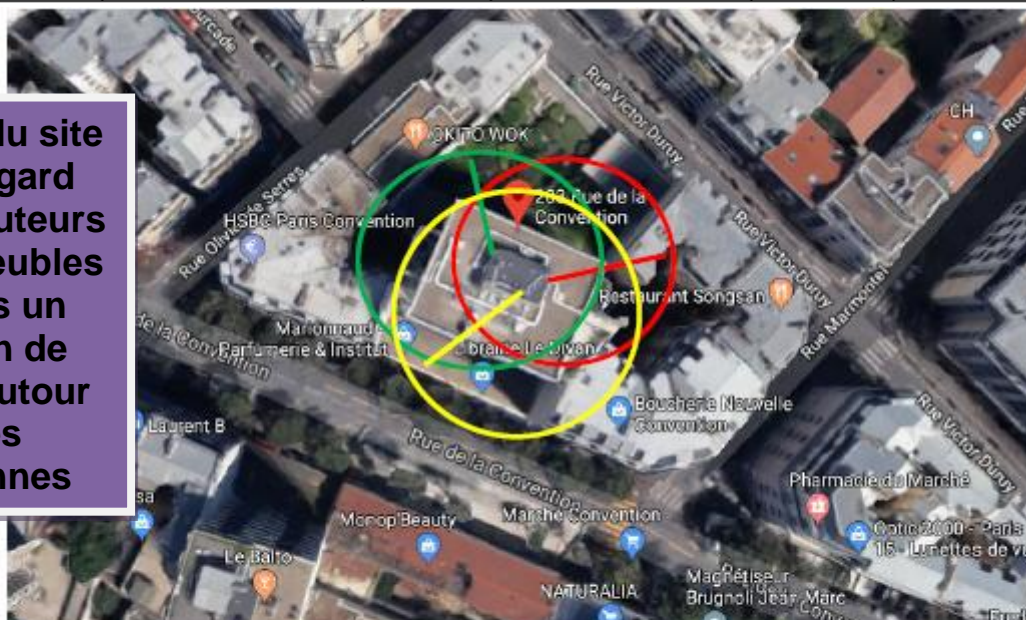
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire	28 rue DOMBASLE 75015 PARIS	R+2	Non	95 m	0.07% 0.03 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Pas de bâtiment en vue direct d'un Azimut

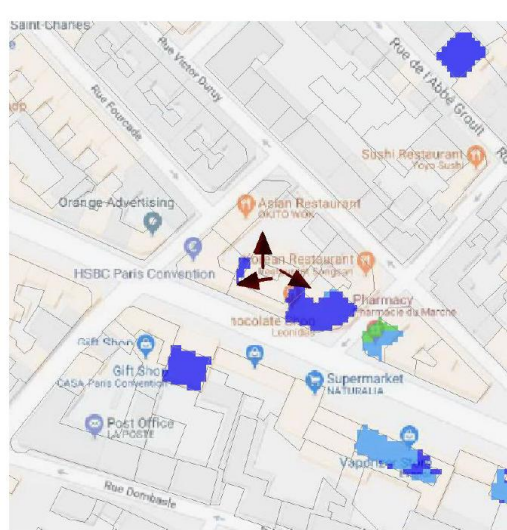
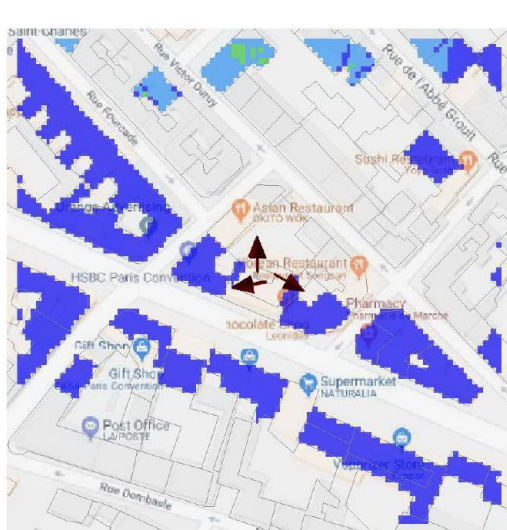
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

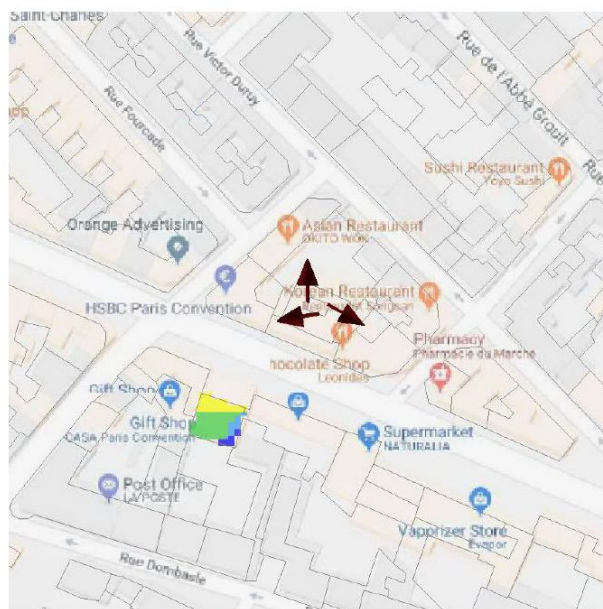
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 260°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 34,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

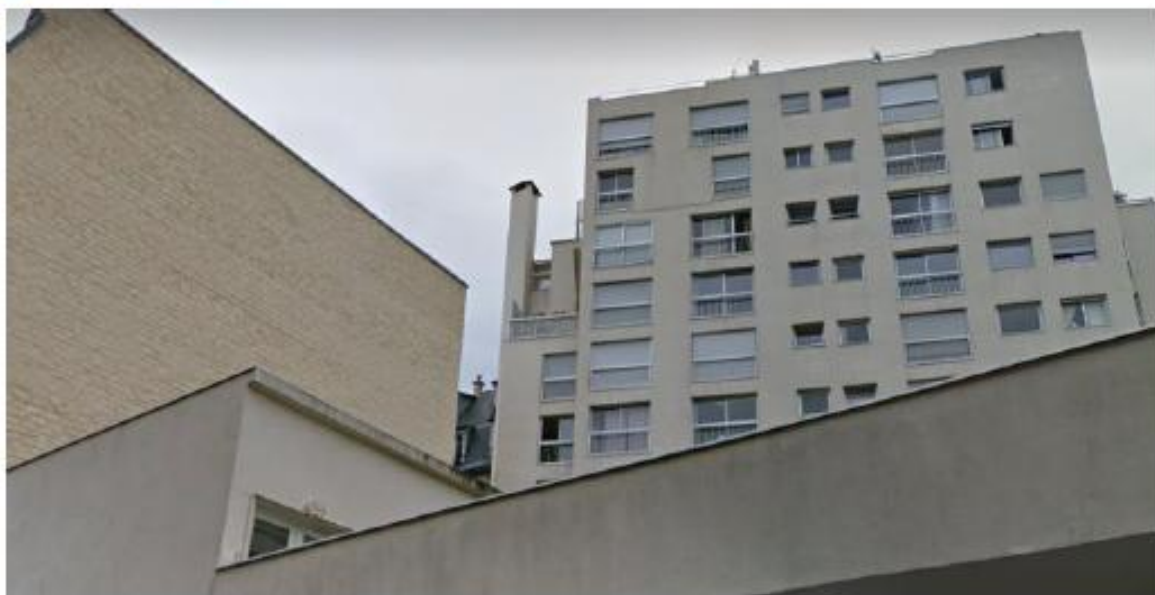
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	28,5 m	34,5 m

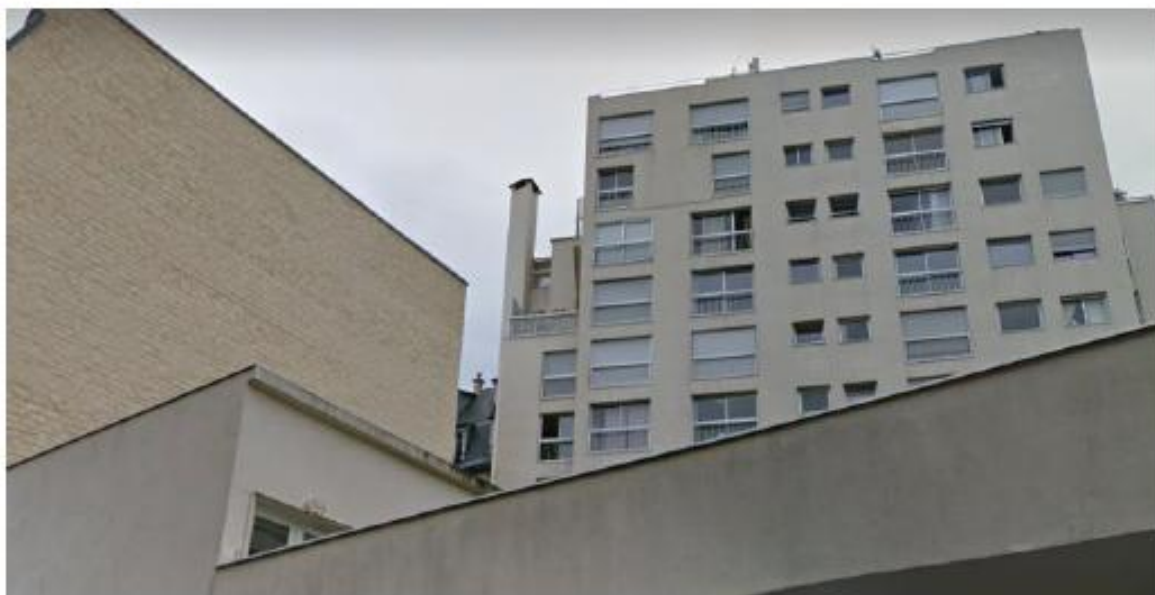


Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



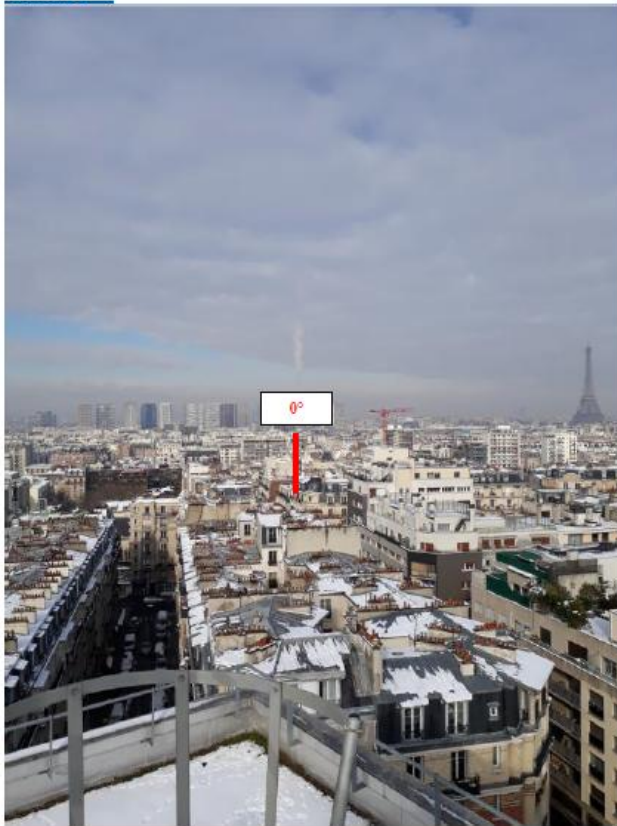
Etat projeté :



Pas de changement de l'aspect visuel

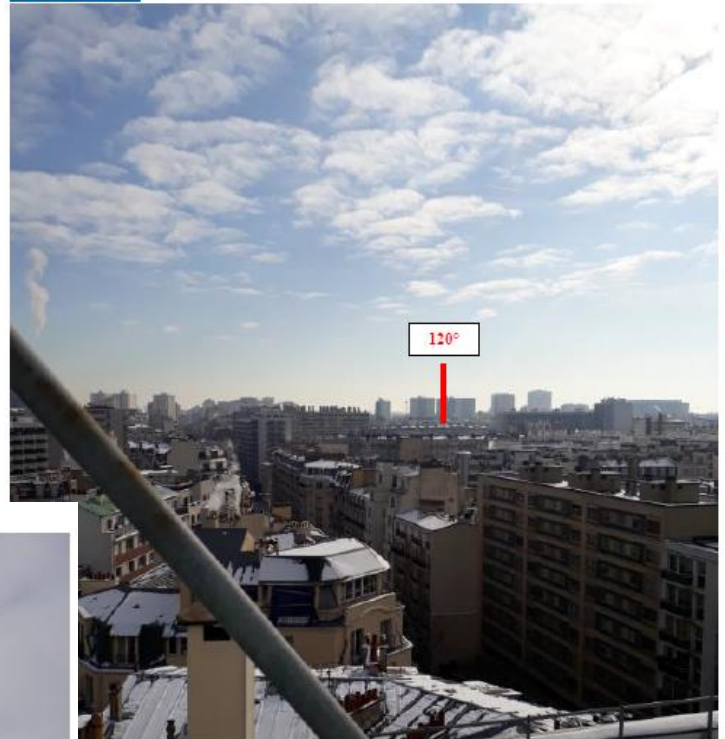
Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Pas de bâtiment en vue direct

Azimut 120° :



Pas de bâtiment en vue direct

Azimut 260° :



Pas de bâtiment en vue direct